

Adresse du Chantier

82-86, route de Longpont  
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS  
Batiment N°:  
Code Immeuble :

Maitre Oeuvre

REALISA  
Baptiste MAZIERE  
38, rue des Etats Généraux  
78000 VERSAILLES

**SDC RESIDENCE DE LA BOËLE**

82-86, route de Longpont  
91700 SAINTE- GENEVIEVE -DES BOIS

Travaux : **RENOVATION ENERGETIQUE DE LA RESIDENCE LA BOËLE**  
**LOT 5 - RESIDENTIALISATION - VARIANTE EN CLÔTURE OOBAMBOO**

Poste	Désignation	Unité	Qté	PU HT	Remise	Total HT
1	<b><u>TRAVAUX DE CLÔTURE</u></b>					
1.1	<b><u>GRILLES DE CLÔTURE</u></b> <b><u>Fourniture et pose d'un ensemble de grilles comprenant :</u></b> Grille NORMACLO type OOBAMBOO Deux lisses horizontales en tube acier de 50 x 30 mm Barreaux en tube acier Ø 25 mm soudés de part et d'autre des lisses Poteaux en tube acier de Ø 60 mm + capuchons en partie haute Fixation sur le muret sur platine par goujons métalliques en inox (devant l'entrée du bâtiment C) Fixation en pleine terre par scellement Finition : acier galvanisé et thermopoudré - polyester bâtiment à 200° - teinte RAL 6005 vert Dimensions : longueur 273 ml x hauteur 2030 mm (en pleine terre) Dimensions : longueur 15 ml x hauteur 2030 mm (platines sur muret)					
	Grilles de clôture scellées en pleine terre	ens	1,00	98 206,00 €		98 206,00 €
	Grilles de clôture sur platines posées sur muret	ens	1,00	8 269,00 €		8 269,00 €
2	<b><u>ACCES</u></b>					
2.1	<b><u>PORTRAIS BATTANTS MOTORISES ACCES VOITURES</u></b> <b><u>Fourniture et pose d'un portail motorisé comprenant :</u></b> <b><u>Portail battant à 2 vantaux :</u></b> Portillon pivotant NORMACLO 425 type B Montants verticaux en tube acier de 50 x 50 mm Lisses haute et basse en tube acier de 50 x 50 mm Barreaux en tube acier Ø 25 mm Deux poteaux porteurs à sceller en tube acier de 150 x 150 mm Une traverse de 100 x 50 mm pour fixation du moteur à bras de portail pivotant Fixation au sol par scellement Finition : acier galvanisé et thermopoudré - polyester bâtiment à 200° - teinte RAL 6005 vert <b><u>Motorisation :</u></b> Moteur à vérin NICE type 500 pour usage collectif 1 contacteur à clé une position 1 feu clignotant de mouvement + 2 spots 50W avec support d'éclairage de zone 1 disjoncteur 6 ampères 1 barre palpeuse passive sur tranche du vantail 4 jeux de cellules et 2 potelets support de cellules 1 butoir et 2 butées de 50 x 30 mm					



Finition : acier galvanisé et plastifié - polyester bâtiment à 200° - teinte RAL 6005 vert

Dimension du portail : largeur 6000 mm x hauteur 2000 mm (portails n° 1 - 2 - 4)

Dimension du portail : largeur 4000 mm x hauteur 2000 mm (portail n° 3)

#### **Alimentation et passage des fourreaux :**

Amené de fourreaux au droit du portail depuis l'armoire électrique

Via une tranchée de 0,60 m de profondeur

Passage du câble électrique R2V en 3 x 2,5 mm<sup>2</sup>

Reprise du revêtement de sol existant

Pose de 2 arceaux de protection pour cellules

Marquage au sol zébré jaune et noir au niveau des vantaux

prix unitaire d'un émetteur bi-canaux : 41,82 € HT soit 46,00 € TTC

Portail motorisé n° 1	U	1,00	28 264,00 €	28 264,00 €
Portail motorisé n° 2	U	1,00	25 524,00 €	25 524,00 €
Portail motorisé n° 3	U	1,00	28 987,00 €	28 987,00 €
Portail motorisé n° 4	U	1,00	24 950,00 €	24 950,00 €

**2.2**

#### **PORTEILLON PIETONS**

##### **Fourniture et pose d'un portillon piétons comprenant :**

Portillon pivotant NORMACLO RESILOG 425 type B

Montants verticaux en tube acier de 50 x 50 mm

Deux lisses haute et basse en tube acier de 50 x 50 mm

Barreaux en tube acier Ø 25 mm

Un poteau porteur à sceller en tube acier de 200 x 100 mm

Un poteau technique à sceller de 200 x 100 mm

Un profil technique de 100 x 85 mm intégrant les ventouses

Tôle basse de soubassement sur une hauteur de 500 mm

Fixation au sol par scellement

Finition : acier galvanisé et thermopoudré - polyester bâtiment à 200° - teinte RAL 6005 vert

Equipement :

2 électro-aimants de 300 Kg

2 poignées de type bâton de maréchal en inox

1 ferme-porte intégré dans le montant vertical du cadre

Gonds pivot à billes avec capot

1 potelet en tube de 60 x 60 mm x hauteur 1100 mm avec bouton pousoir norme PMR sur plaque en inox

Finition : acier galvanisé et plastifié - polyester bâtiment à 200° - teinte RAL 6005 vert

Dimension du portillon : largeur 1,00 m x hauteur 2,00 m

Non compris : réalisation du contrôle d'accès

Portillon piétons	U	5,00	5 004,00 €	25 020,00 €
-------------------	---	------	------------	-------------

**3** **REFECTION ALLEE BÂTIMENT C**

3.1	Dépose et préparation	m <sup>2</sup>	65,00	34,00 €	2 210,00 €
3.2	Terrassement et fondations	m <sup>2</sup>	65,00	26,00 €	1 690,00 €
3.3	Cheminement en enrobé	m <sup>2</sup>	65,00	93,00 €	6 045,00 €
3.4	Gestion des végétaux et finitions paysagères	Ft	1,00	878,00 €	878,00 €
3.5	Sécurité et signalisation	Ft	1,00	648,00 €	648,00 €
3.6	Nettoyage et réception	Ft	1,00	567,00 €	567,00 €

**4** **REFECTION DES TROTTOIRS LES PLUS ABIMES**

**4.1**

#### **Réfection comprenant comprenant :**

- la découpe à la disqueuse
- le décroutage et mise en décharge
- la réalisation d'un enrobé NOIR BB 0/6 sur 4/6 cm
- Côté Bâtiment E11 = 34 ml
- Côté Bâtiment D8 = 11 ml
- Côté Bâtiment D7 = 5 ml
- Côté Bâtiment D7 gauche = 8 ml
- Côté Bâtiment arrière = 59 ml

Largeur des trottoirs m<sup>2</sup> 130,00 97,00 € 12 610,00 €

## **5 ZONE CONTAINERS POUBELLES PARKING BÂTIMENT F**

**5.1**

### **Implantation et préparation du terrain - infrastructure - dalle béton - siphon de sol comprenant :**

Le terrassement de l'espace vert d'environ 50m<sup>2</sup>  
 Le terrassement d'une tranchée pour l'assainissement au regard EU le plus proche (angle bâtiment F)  
 La création d'un siphon de sol et le raccordement au réseau EU existant  
 La création d'un muret de soutènement en parpaings et chaperons  
 sur 2 côtés pour compenser la hauteur de décaissement pour mettre la dalle de niveau  
 La réalisation d'une dalle en béton balayé sur toute la surface (environ 50m<sup>2</sup>)  
**Non compris** : l'alimentation en eau et l'éclairage

Implantation et préparation terrain - infrastructure ens 1,00 14 979,00 € 14 979,00 €

Condition de règlement	Situations mensuelles de travaux	Total Brut HT	278 847,00 €
Délai d'exécution	Suivant planning du Maître d'Oeuvre	Remise	0,00 €
Date de validité	15/09/2025	Total HT net	278 847,00 €
		TVA 10,00 %	27 884,70 €
		<b>Total TTC</b>	<b>306 731,70 €</b>



*Portes & Automatismes*  
12, rue du clos Saint Michel  
94550 CHEVILLY-LARUE  
Tél. : 01 43 90 10 10

E-MAIL : [contact@ste-picard.fr](mailto:contact@ste-picard.fr)

[www.ste-picard.com](http://www.ste-picard.com)

SAS au capital de 100.000 €  
RCS CRETEIL B 305 304 479 00051 - APE 453A

Chevilly-Larue, le 22 août 2025

Syndicat des copropriétaires  
Résidence La Boëlle  
82-86 route de Longpont  
91700 Sainte Geneviève des Bois

Réf. : FP/250128

Concerne : Fermeture de la résidence de la Boëlle  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Monsieur,

Suite à notre rendez-vous sur place, vous trouverez ci-dessous notre offre concernant le résultat de notre étude

**DEVIS DESCRIPTIF DE FOURNITURE ET INSTALLATION**

**I°) Accès parking du haut (à proximité du bâtiment F)**

**A°) SERRURERIE (portail battant accordéon)**

**1 Portail battant** à 2 vantaux, dimensions sur mesure 4000 L x 2000 H, à 4 vantaux accordéon

1 Partie fixe, dimensions 1600 L x 2000 H

1 Partie fixe, dimensions 1600 L x 2000 H

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Remplissage barreaux tubes diam.25 coupe biseautée

Soubassement tôle épaisseur 30/10 en acier électro-zingué, H = 600 mm

Pivots Ø 70mm sur roulement à billes étanches avec graisseur (pouvant supporter 800 Kg/vantail) assurent l'articulation du premier vantail.

Paumelles Ø 30mm sur roulements à bille étanches avec graisseur (pouvant supporter 400 Kg/vantail) assurent l'articulation du deuxième vantail.

1 Rail de guidage en inox, épaisseur 6mm, autonettoyant, à sceller

2 Poteaux en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Le tout sablé, métallisé, laqué couleur RAL au choix du client

Création d'une longrine béton armé (300x300), entre les poteaux

Transport, scellement des poteaux et du rail, pose du portail et des parties fixes

**PRIX HT .....** 9.360,00 €

**B°) Protection du portail**

Fourniture et installation de 4 bornes de protection

Tubes acier 150x150, longueur 1600, à sceller

Sablage, métallisation, laque couleur rouge ou orange, au choix du client

Réservations, scellement  
Hauteur hors sol finie 1m10 (grande visibilité)

**PRIX HT .....** 1.890,00 €

**C°) SERRURERIE (portillon piétons)**

**1 Portillon en acier dimensions : 1000 L x 2000 H**

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Barreaux en tubes ronds diam. 25, coupes biseautées

Tôle de soubassement en acier EZ 30/10, hauteur 600mm

1 Poteau en tube 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

1 Poteau en tube 250 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Pivots sur roulement à billes étanches avec graisseur pouvant supporter 800 Kg/vantail

Sablage, métallisation, laque RAL couleur au choix du client

Scellement des poteaux

Pose du portillon

**PRIX HT .....** 2.700,00 €

**D°) AUTOMATISATION DU PORTAIL BATTANT**

**INSTALLATION CONFORME A LA NORME DE SECURITE NF EN-13 241-1**

**2 Opérateurs rotatifs électromécaniques SilenSpeed® 2,2trs/min réversibles à usage intensif (650 cycles/jour). Sécurité assurée par limiteur de couple (Force de poussée <15daN). La cinématique du système bielle-barre agit sur le portail comme s'il était manœuvré à la main :**

- Pas de chocs,
- Pas d'efforts anormaux sur le pilier ou sur les gonds,
- Accélération jusqu'à mi-parcours,
- Ralentissement sans heurt en fin de course,
- Rapidité d'ouverture ( $\pm 12$  sec.) et silencieuse

**2 Electro-freins** (placés sur la sortie moteur), permettent de bloquer la porte en fermeture (résistance environ 400 Kg). Déverrouillage automatique en cas de panne de courant.

**1 Armoire électronique de commande** prédisposée aux nouvelles normes de sécurité, l'allumage des feux intervenant 2 secondes minimum avant la mise en route

**1 Coffret en acier à serrure 600 x 400 x 200**

Déverrouillage manuel du portail en cas de panne, à l'aide d'un contacteur à clé marche/arrêt.

**1 Alimentation basse tension**

**2 Potelets cellules à sceller**

**2 Barrages cellules photoélectriques métallique antivandales** situées en partie basse, l'un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, destiné à renforcer la sécurité de fonctionnement en assurant une détection de présence supplémentaire et à réguler le trafic véhicule.

**1 Eclairage de site** permettant d'avoir un éclairage correct du volume de débattement de la porte (au moins 50 lux au niveau de l'air de débattement) et se déclenchant avec le dispositif d'ouverture.

**2 Feux clignotants** pour prévenir du mouvement de la porte visible des 2 côtés.

**1 Bande palpeuse** embarquée sur la porte, permet de protéger la zone de fin de fermeture.

**1 Marquage au sol** pour l'air de débattement de la porte selon prescription de la norme NF 08-003 «couleurs et signaux de sécurité Jaune et la couleur de contraste Noir »

**1 Récepteur de télécommande radio programmable avec modem GSM data**

Télécommande et contrôle d'accès sont regroupés au sein d'un seul et même système. Chaque émetteur possède un **code individuel unique** permettant l'annulation d'une télécommande spécifique sur l'unité centrale. Un **émetteur volé ou perdu** peut être ainsi immédiatement **déprogrammé**. La technique du « rolling » code (**68 milliards** de combinaisons) rend le produit **infalsifiable**.

**1 Antenne** accordée + câble coaxial 868 Mhz

2 Boucles magnétiques d'assertivement, permettant de commander l'ouverture du portail uniquement lorsqu'un véhicule se présente sur la boucle magnétique (entrée ou sortie, possibilité de créer un sens de circulation)

2 Amplificateurs de boucle

2 Lecteurs de badge VIGIK avec centrales pour les services de secours, pose en applique extérieur et intérieur

Liaisons électriques entre nos appareils

Pose, branchements, réglages et mise en service

**PRIX HT .....** 8.490,00 €

**E°) CONTROLE D'ACCES DU PORTILLON**

Installation d'une cuve à encastrer pour l'interphone (fournie par le lot CA)

**1 Ferme porte** hydraulique DORMA TS83 N°3-6

**1 Ventouse** électromagnétique de blocage en fermeture force 750 Kg en inox, IP66

Pose,

**PRIX HT .....** 1.050,00 €

<b>PRIX TOTAL HT (A+B+C+D+E).....</b>	23.490,00 €
<b>TVA 10% .....</b>	2.349,00 €
<b>PRIX TOTAL TTC .....</b>	25.839,00 €

**II°) Entrée principale véhicules et piétons (à proximité du bâtiment E9)**

**A°) SERRURERIE (portail battant accordéon)**

**1 Portail battant** à 2 vantaux, dimensions sur mesure 4000 L x 2000 H, à 4 vantaux accordéon

1 Partie fixe, dimensions 800 L x 2000 H

1 Partie fixe, dimensions 1700 L x 2000 H

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Remplissage barreaux tubes diam.25 coupe biseautée

Soubassement tôle épaisseur 30/10 en acier électro-zingué, H = 600 mm

Pivots Ø 70mm sur roulement à billes étanches avec graisseur (pouvant supporter 800 Kg/vantail) assurent l'articulation du premier vantail.

Paumelles Ø 30mm sur roulements à bille étanches avec graisseur (pouvant supporter 400 Kg/vantail) assurent l'articulation du deuxième vantail.

1 Rail de guidage en inox, épaisseur 6mm, autonettoyant, à sceller

2 Poteaux en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Le tout sablé, métallisé, laqué couleur RAL au choix du client

Dépose et enlèvement de la barrière levante

Création d'une longrine béton armé (300x300), entre les poteaux

Transport, scellement des poteaux et du rail, pose du portail et des parties fixes

**PRIX HT .....** 9.000,00 €

**B°) Protection du portail**

Fourniture et installation de 4 bornes de protection

Tubes acier 150x150, longueur 1600, à sceller

Sablage, métallisation, laque couleur rouge ou orange, au choix du client

Réservations, scellement

Hauteur hors sol finie 1m10 (grande visibilité)

**PRIX HT .....** 1.890,00 €

**C°) SERRURERIE (portillon piétons)**

**1 Portillon en acier dimensions : 1000 L x 2000 H**

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Barreaux en tubes ronds diam. 25, coupes biseautées

Tôle de soubassement en acier EZ 30/10, hauteur 600mm

1 Poteau en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

1 Poteau en tubes 200 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Pivots sur roulement à billes étanches avec graisseur pouvant supporter 800 Kg/vantail

Sablage, métallisation, laque RAL couleur au choix du client

Scellement des poteaux

Pose du portillon

**PRIX HT .....** 2.700,00 €

**D°) AUTOMATISATION DU PORTAIL BATTANT**

**INSTALLATION CONFORME A LA NORME DE SECURITE NF EN-13 241-1**

**Idem paragraphe I°) D°)**

**PRIX HT .....** 8.490,00 €

#### **E°) CONTROLE D'ACCES DU PORTILLON**

Installation d'une cuve à encastrer pour l'interphone (fournie par le lot CA)

**1 Ferme porte** hydraulique DORMA TS83 N°3-6

**1 Ventouse** électromagnétique de blocage en fermeture force 750 Kg en inox, IP66

Pose,

**PRIX HT** ..... 1.050,00 €

<b>PRIX TOTAL HT (A+B+C+D+E)</b> .....	23.130,00 €
<b>TVA 10%</b> .....	2.313,00 €
<b>PRIX TOTAL TTC</b> .....	25.443,00 €

#### **III°) Accès piétons (entre les bâtiments E9 et C6)**

##### **A°) SERRURERIE (portillon piétons)**

**1 Portillon en acier dimensions : 1000 L x 2000 H**

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Barreaux en tubes ronds diam. 25, coupes biseautées

Tôle de soubassement en acier EZ 30/10, hauteur 600mm

2 Poteaux en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Pivots sur roulement à billes étanches avec graisseur pouvant supporter 800 Kg/vantail

Sablage, métallisation, laque RAL couleur au choix du client

Scellement des poteaux

Pose du portillon

**PRIX HT** ..... 2.530,00 €

#### **B°) CONTROLE D'ACCES DU PORTILLON**

Installation d'une cuve à encastrer pour le clavier codé (fournie par le lot CA)

**1 Ferme porte** hydraulique DORMA TS83 N°3-6

**1 Ventouse** électromagnétique de blocage en fermeture force 750 Kg en inox, IP66

Pose,

**PRIX HT** ..... 1.050,00 €

<b>PRIX TOTAL HT (A+B)</b> .....	3.580,00 €
<b>TVA 10%</b> .....	358,00 €
<b>PRIX TOTAL TTC</b> .....	3.938,00 €

#### **IV°) Portillon accès au bâtiment C**

##### **A°) SERRURERIE (portillon piétons)**

Idem paragraphe III°) A°)

**PRIX HT** ..... 2.530,00 €

#### **B°) CONTROLE D'ACCES DU PORTILLON**

Idem paragraphe III°) B°)

**PRIX HT** ..... 1.050,00 €

<b>PRIX TOTAL HT (A+B)</b> .....	3.580,00 €
<b>TVA 10%</b> .....	358,00 €
<b>PRIX TOTAL TTC</b> .....	3.938,00 €

#### **V°) Allée située entre la loge du gardien et le bâtiment A1**

##### **A°) SERRURERIE**

**1 Portail battant** à 2 vantaux, dimensions sur mesure 3500 L x 2000 H

1 Partie fixes de 1000 L x 2000 H

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Remplissage barreaux tubes diam.25 coupe biseautée

Soubassement tôle épaisseur 30/10 en acier électro-zingué, H = 600 mm

Pivots Ø 70mm sur roulement à billes étanches avec graisseur (pouvant supporter 800 Kg/vantail) assurent l'articulation du premier vantail.

2 Poteaux en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Le tout sablé, métallisé, laqué couleur RAL au choix du client

Transport, scellement des poteaux, pose du portail et des parties fixes

**PRIX HT** ..... 5.220,00 €

##### **B°) Protection du portail**

Fourniture et installation de 4 bornes de protection

Tubes acier 150x150, longueur 1600, à sceller

Sablage, métallisation, laque couleur rouge ou orange, au choix du client

Réservations, scellement

Hauteur hors sol finie 1m10 (grande visibilité)

**PRIX HT** ..... 1.890,00 €

## C°) AUTOMATISATION DU PORTAIL BATTANT

### INSTALLATION CONFORME A LA NORME DE SECURITE NF EN-13 241-1

#### Idem paragraphe I°) D°)

PRIX HT ..... 8.490,00 €

#### D°) SERRURERIE (portillon piétons)

##### 1 Portillon en acier dimensions : 1000 L x 2000 H

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Barreaux en tubes ronds diam. 25, coupes biseautées

Tôle de soubassement en acier EZ 30/10, hauteur 600mm

1 Poteau en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

1 Poteau en tubes 200 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Pivots sur roulement à billes étanches avec graisseur pouvant supporter 800 Kg/vantail

Sablage, métallisation, laque RAL couleur au choix du client

Scellement des poteaux

Pose du portillon

PRIX HT ..... 2.700,00 €

#### E°) CONTROLE D'ACCES DU PORTILLON

Installation d'une cuve à encastrer pour l'interphone (fournie par le lot CA)

1 Ferme porte hydraulique DORMA TS83 N°3-6

1 Ventouse électromagnétique de blocage en fermeture force 750 Kg en inox, IP66

Pose,

PRIX HT ..... 1.050,00 €

PRIX TOTAL HT (A+B+C+D+E)..... 19.350,00 €

TVA 10% ..... 1.935,00 €

PRIX TOTAL TTC ..... 21.285,00 €

#### VI°) Accès parking du bas (à proximité du bâtiment A1) (zone inondable)

#### A°) SERRURERIE (portail battant accordéon)

1 Portail battant à 2 vantaux, dimensions sur mesure 4000 L x 2000 H, à 4 vantaux accordéon

2 Parties fixes, dimensions 500 L x 2000 H

Structure tubes 50x50 mm

Traverse intermédiaire de renfort 50x50 mm

Traverse haute en tube 30x50 mm

Remplissage barreaux tubes diam.25 coupe biseautée

Soubassement tôle épaisseur 30/10 en acier électro-zingué, H = 600 mm posé en partie haute  
Pivots Ø 70mm sur roulement à billes étanches avec graisseur (pouvant supporter 800 Kg/vantail) assurent l'articulation du premier vantail.

Paumelles Ø 30mm sur roulements à bille étanches avec graisseur (pouvant supporter 400 Kg/vantail) assurent l'articulation du deuxième vantail.

1 Rail de guidage en inox, épaisseur 6mm, autonettoyant, à sceller

2 Poteaux en tubes 150 x 150 ép 4 mm avec trappes de visite, vis inox anti-vandales

Le tout sablé, métallisé, laqué couleur RAL au choix du client

Dépose et enlèvement de la barrière levante

Création d'une longrine béton armé (300x300), entre les poteaux

Transport, scellement des poteaux et du rail, pose du portail et des parties fixes

PRIX HT ..... 8.750,00 €

#### B°) Protection du portail

Fourniture et installation de 4 bornes de protection

Tubes acier 150x150, longueur 1600, à sceller

Sablage, métallisation, laque couleur rouge ou orange, au choix du client

Réservations, scellement

Hauteur hors sol finie 1m10 (grande visibilité)

PRIX HT ..... 1.890,00 €

#### C°) AUTOMATISATION DU PORTAIL BATTANT

### INSTALLATION CONFORME A LA NORME DE SECURITE NF EN-13 241-1

#### Idem paragraphe I°) D°)

PRIX HT ..... 8.490,00 €

PRIX TOTAL HT (A+B+C)..... 19.130,00 €

TVA 10% ..... 1.913,00 €

PRIX TOTAL TTC ..... 21.043,00 €

#### VII°) Clôture barreaudée

1 Clôture composée de panneaux barreaudés, dimensions : 2500 L x 2000 H mm

Traverses haute et basse en tube 30x50 mm

Remplissage barreaux tubes diam.25 coupe biseautée

Poteaux à sceller, H=2500 mm

Le tout sablé, métallisé, laqué couleur RAL au choix du client

Réservations, scellement des poteaux, pose de la clôture

Le tout représentant 156m linéaires

PRIX HT ..... 42.900,00 €

TVA 10% ..... 4.290,00 €

PRIX TTC ..... 47.190,00 €

### **VIII) Clôture en treillis soudé le long du bas de la résidence (La Boële)**

Dépose de la clôture existante en bois et enlèvement

1 Clôture composée de panneaux en treillis soudés, dimensions : 2500 L x 2000 H mm

Mailles rectangulaire verticales 200 x 50 mm

Plis de renforts horizontaux

Fils verticaux en acier Ø 6 mm

Poteaux à sceller, H=2500 mm

Le tout galvanisé et laqué vert RAL 6005

Réservations, scellement des poteaux, pose de la clôture

Le tout représentant 80m linéaires

<b>PRIX HT</b> .....	<b>14.800,00 €</b>
<b>TVA 10%</b> .....	<b>1.480,00 €</b>
<b>PRIX TTC</b> .....	<b>16.280,00 €</b>

**PRIX TOTAL TTC (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII) .....** **164.956,00 €**

### **Variante : Clôture en treillis soudé renforcé (double fils) au lieu du barreaudage**

1 Clôture composée de panneaux en treillis soudés, dimensions : 2500 L x 2000 H mm

Mailles rectangulaire verticales 200 x 50 mm

Fils verticaux en acier Ø 6 mm

Double fils horizontaux en acier Ø 8 mm

Poteaux à sceller, H=2500 mm

Le tout galvanisé et laqué vert RAL 6005

Réservations, scellement des poteaux, pose de la clôture

Le tout représentant 156m linéaires

<b>Moins-value HT</b> .....	<b>18.650,00 €</b>
<b>TVA 10%</b> .....	<b>1.865,00 €</b>
<b>Moins-value TTC</b> .....	<b>20.515,00 €</b>

### **Options :**

#### **A°) CONTROLE D'ACCES DU PORTILLON**

1 Potelet 80x80 H = 1100 avec casquette de protection et trappe de visite laqué couleur idem portillon, avec trappe de visite et vis inox antivandales

1 Bouton poussoir de sortie libre TELEMECANIQUE, lumineux non accessible de l'extérieur

Scellement du potelet,

Plus-value unitaire HT .....	350,00 €
TVA 10% .....	35,00 €
Plus-value unitaire TTC .....	385,00 €

#### **B°) Eclairage automatique des portillons et portails**

Encastrement support éclairage dans le poteau

1 Eclairage basse tension avec diffuseur

1 Module de déclenchement automatique (interrupteur crépusculaire)

Liaisons électriques entre nos appareils

Pose, branchement

Plus-value unitaire HT .....	480,00 €
TVA 10% .....	48,00 €
Plus-value unitaire TTC .....	528,00 €

*NOTA : Moteur couple, fabriqué en France, testé jusqu'à 1000 manœuvres/jour*

*Matériel toujours tenu en stock : délai immédiat*

*Armoire de commande de fabrication française, libre d'accès, programmation directe sur écran intégré, sans aucun appareil dédié, ni blocage ou mot de passe.*

### **GARANTIE : Installation garantie 1 an pièces et main d'œuvre**

Extension de garantie de 4 ou 9 ans lors de la souscription du contrat de maintenance à la mise en service des portails automatiques (soit 5 ans ou 10 ans au total), comprenant pièces, main d'œuvre et déplacements.

#### **Contrat d'entretien : 4 Portails battants**

**2 visites de maintenance/an**

**Garantie totale de 5 ans**

Dépannages inclus (pendant la période de garantie)

**PRIX HT / AN .....** **1.400 €**

Pièces, main d'œuvre et déplacements inclus (pendant 5 ans)

#### **Variante :**

#### **Contrat d'entretien : 4 Portails battants**

**2 visites de maintenance/an**

**Garantie totale de 10 ans**

Dépannages inclus (pendant la période de garantie)

**PRIX HT / AN .....** **1.950 €**

Pièces, main d'œuvre et déplacements inclus (pendant 10 ans)

### **Emetteurs de télécommande radio :**

Prix unitaire H.T .....

45,00 €

Prix unitaire H.T quantitatif (à partir de 10 unités) .....

39,00 €

Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 50 unités).....

37,00 €

Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 100 unités).....

35,00 €

Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 200 unités).....

33,00 €

**Badges de proximité :**

Prix unitaire H.T .....	15,00 €
Prix unitaire H.T quantitatif (à partir de 10 unités) .....	12,00 €
Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 50 unités) .....	11,00 €
Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 100 unités) .....	10,00 €
Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 200 unités) .....	9,80 €
Prix unitaire H.T. quantitatif (à partir de 400 unités) .....	9,70 €

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

A moins de dispositions spéciales écrites et dûment acceptées par nous. La conclusion d'un marché est toujours réglée par les conditions générales ci-après

**ART. 1 - CATALOGUES, TARIFS, ÉCHANTILLONS**

Les indications contenues dans nos catalogues, prospectus et tarifs pouvant être périmés, doivent être considérées comme étant données sans engagement.

**ART. 2 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Nos études, modèles, plans, échantillons, dessins restent notre propriété exclusive. Ils doivent être restitués à la première demande et ne peuvent en aucun cas et sous peine de dommages et intérêts, être copiés ou remis à des tiers. Aucune vente ne constitue une cession de modèle, tous droits de reproduction étant exclusivement réservés.

**ART. 3 – CONFIRMATION**

Les ventes et engagements contractés verbalement par nos agents ne deviennent valables et définitifs qu'après avoir été confirmés par écrit par notre siège social. Les conditions figurant aux bons de commande des acheteurs sont réputées non avouées. Dans le cas où, avec notre accord écrit, des conditions particulières spéciales seraient appliquées pour des cas d'espèces, il est expressément entendu que les présentes conditions restent pleinement valables pour tous les points non nommément spécifiés dans ces conditions particulières.

**ART. 4 – CONDITIONS DE COMMANDE**

Retour de notre devis en cours de validité, avec la mention « bon pour accord, lu et approuvé », la date et la signature, tampon pour les sociétés et l'acompte. Dans le cas d'un ordre de service, le numéro de notre devis devra être impérativement être indiqué sur l'ordre de service, qui devra être accompagné de notre devis complet, dûment validé. Toute commande ne saurait être réputée acceptée tant qu'elle n'aura pas fait l'objet d'un accusé de réception et d'une validation émise par notre société.

**ART. 4.1 - DÉLAIS DE LIVRAISON**

Les délais de livraison habituels sont de l'ordre de 4 à 8 semaines. Ces délais ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils ne prennent cours qu'à partir du moment où les acomptes sont versés et où nous sommes en possession des renseignements complets nécessaires l'exécution de la commande, ainsi que des plans de fabrication approuvés par le client ou son représentant sous leur propre responsabilité. Un retard dans les fournitures ne peut donner lieu à des dommages et intérêts quelconques et ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande.

**ART. 5 - CAS DE FORCE MAJEURE**

Même s'il y a convention formelle, les cas de force majeure nous libèrent de tout engagement. Sont considérés comme tels, à titre exemplatif : les grèves partielles ou totales, chez nous ou chez nos fournisseurs, lock-out, troubles, émeutes, accidents graves, bris de machines, épidémies, incendies, périodes exceptionnellement humides, inondations, et, en général, toutes les autres circonstances qui auraient pour effet d'entraver la fabrication normale.

**ART. 6 - LIVRAISON ET CONDITIONS DE POSE**

Le client assure la réception, la vérification des colis, la conservation et la garde des fournitures.

En cas de nécessité, le client est tenu de faire aider au déchargement des colis livrés chez lui.

Les marchandises fournies restent notre propriété et nous en conservons la libre disposition jusqu'à paiement intégral de nos factures.

Le client est tenu de faire effectuer, en temps opportun, les travaux non compris dans nos offres, tels que par exemple : amenées de courant, travaux de maçonnerie...

Les empêchements au montage, tels que chantier non disponible, manque d'énergie électrique pour nos outillages, interruptions du fait du client ou de tiers, béton au sol non terminé, etc., qui obligeraient nos monteurs à cesser le travail ou à abandonner provisoirement le chantier, seront facturés au prorata des heures perdues. Durant nos travaux sur chantier, aucun trafic de personnes ou de véhicules ne peut se faire par les baies, où travaillent nos monteurs. Nos travaux sont exécutés durant les horaires normaux de travail. Si, pour une raison quelconque, le client nous demande d'effectuer certains travaux un jour férié ou chômé, ou en dehors des horaires normaux, le coût supplémentaire de ces prestations lui incombe.

Les retards dans l'avancement des chantiers, non imputables à notre Société, ne pourront être cause de retard dans le règlement de nos factures. En particulier, le paiement des factures pour mise à disposition de fourniture est exigible quel que soit le délai imposé pour effectuer le montage.

Tout délai intervenant entre la pose et la mise en service ne peut faire l'objet d'une quelconque retenue sur nos factures de pose. Lorsque l'état du chantier ne permet pas à nos monteurs de placer, avant leur départ, tous les accessoires de manœuvre, ces travaux de finition restent à la charge du client, tout nouveau déplacement demandé étant facturé en supplément.

L'acheteur nous fournit sur chantier le courant électrique pour utilisation de nos outils (par exemple, perceuse).

**DELAIS :** 6 semaines

**VALIDITE DU DEVIS :** 4 Mois

**REGLEMENTS :** 40% à la commande

40% à la pose

Le solde à la mise en service

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**ACCORD DU CLIENT**

(Date et signature)



FREDERIC PICARD

**TVA 10,00% :**

**Pour pouvoir en bénéficier, il est indispensable que vous attestiez que :**

- Le local a été construit depuis plus de deux ans
- Et est à usage d'habitation

**Et dont vous êtes :**

- Propriétaire
- Locataire
- Usufruitier
- Syndic
- Autre

Fait le

Signature :

Au cas où, pour une raison quelconque une partie ou un élément de la fourniture devrait être endommagé avant achèvement, il est entendu que la retenue éventuelle avant remise en état ne pourra être effectué qu'au prorata du montant afférent à cette partie ou à cet élément.

#### ART. 7 - PAIEMENT

Notre matériel étant fabriqué sur commande, le paiement de nos fournitures et travaux est exigible en plusieurs tranches, à savoir 40 % à la commande par chèque ou virement.

50 % à la livraison du matériel (ou à la mise à disposition dans le cas d'impossibilité de livrer du fait de l'acheteur, les frais de magasinage et d'assurance étant alors à sa charge). Solde à la mise en service.

Comme sous-traitants, nous n'acceptons pas les conditions spéciales imposées à l'Entrepreneur par les Cahiers des Charges auxquels ce dernier a souscrit.

Le paiement des factures se fait à la société PICARD au comptant et sans escompte. Nos agents n'ont pas qualité pour encaisser les paiements et en donner quittance de notre part. Les factures non payées à l'échéance sont majorées d'office d'un intérêt de 2 % par mois ou fraction de mois, et ce sans mise en demeure, suivant la loi 92-1442 du 31.12.1992. En cas de non-paiements, tous les frais de rappel ou de recouvrement resteront à la charge du débiteur défaillant, conformément à l'art. 1228 du Code civil. De plus, selon l'art.121 de la loi du 22.03.2012, le débiteur qui payera une facture après l'expiration du délai de paiement légal, sera tenu de verser à son créancier une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, fixé à 40,00€, selon le décret du 02.10.2012 du code du commerce article D441 - 5. Tous changements survenant dans la situation de l'acheteur, tels que décès, incapacité, dissolution ou modification de société, protégeront d'un effet accepté, solvabilité précaire, défaut de paiement, concordat, faillite, nous permettent d'exiger des garanties ou d'annuler partie ou totalité du marché.

Toute facture non renvoyée dans les huit jours est considérée comme acceptée par le client.

En cas de suspension ou d'annulation d'un marché du fait de l'acheteur, le quart du prix convenu devient exigible à titre de dédommagement. Le montant de nos factures sera majoré de 10 % avec un minimum de 40 €. - pour dommages et frais extra-judiciaire, au cas où l'exécution du contrat de vente donnerait lieu à une action en paiement ou à des poursuites judiciaires par la faute de l'acheteur. *Nos prix s'entendent nets et sans escompte.*

#### ART. 7.1 – CONTESTATION D'UNE FACTURE

Toute contestation ou réclamation concernant les factures adressées à nos clients, ne pourra en tout état de cause, être examiné par notre société, que si elle est réalisée par écrit en courrier recommandé avec AR, sous 8 jours, suivant la réception de facture contestée.

#### ART. 8 – CONDITIONS D'EXECUTION

Travaux réalisés du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 13H à 17H (sauf jours fériés), sauf cas particuliers indiqués dans notre devis. Les bâtiments, les résidences, les endroits et les sites ou ouvrages concernés par des travaux, doivent être parfaitement sécurisés et salubres. Ils doivent être accessibles et débarrassés de tous objets gênants le bon déroulement des travaux. Notre société se réserve le droit sans préjudice aucun pour elle de refuser, de reporter ou d'annuler une commande, si elle juge que les conditions d'intervention, présente un risque de malfaçons, liées à de mauvaises conditions de réalisation, ou un risque ou danger pour son personnel ou ses matériels. Certains travaux nécessitent la neutralisation totale ou partielle des accès, il convient au client de prendre toutes les dispositions qu'il jugera nécessaires, pour permettre le bon déroulement et l'achèvement des travaux et, ce sans aucun coût ou indemnité à assumer par notre société. Le client ou son représentant, à l'obligation absolue de nous signaler, tous les dangers liés à son activité, à la conception de son bâtiment ou d'autres risques particuliers ex : présence de complexes d'étanchéité, de revêtements, d'isolants, de matières ou produits dangereux. Présence de machines ou d'installations dangereuses, etc. les délais nécessaires à la sécurisation du site par le client, prorogent de plein droit les délais de l'article 4.1 précité. Notre société peut être amené à sous-traiter une partie ou la totalité des prestations commandées par le client. Cette sous-traitance est réalisée de façon légale avec toutes les assurances et conditions réglementaires et fera l'objet d'une simple information auprès du client.

#### ART. 9 – RECEPTION DES TRAVAUX

Sauf indication contraire par notre société, cette dernière doit intervenir au plus tard dans les 48H, après la fin des travaux ou la mise en service de l'installation et être réalisée par une personne autorisée à signer un PV de réception. A défaut et/ou sans motif valable, elle sera prononcée sans aucune réserve, avec transfert immédiat de propriété et de responsabilité, et vaudra bon pour paiement et validation de la période de garantie. Si le client refuse sans motif réellement valable, de réceptionner les travaux commandés, notre société pourra demander en plus du paiement intégral du montant du devis, ou matériels commandés, les coûts correspondants à la réception judiciaire et frais de recouvrement : frais de procédures, huissiers, avocats, etc. ainsi que des dommages et intérêts éventuels.

#### ART. 10 - GARANTIE

Nos fournitures sont garanties contre tous défauts de matières et vices de construction pendant une année, sauf en cas de négligence, mauvais entretien ou utilisation incorrecte de la part du client. Cette garantie est strictement limitée à l'échéance pur et simple des pièces reconnues défectueuses, sans indemnité d'aucune sorte pour main d'œuvre de démontage, immobilisation, frais de transport, etc.

Les frais de main-d'œuvre sont à notre charge pendant une période de six mois à dater de la fin des travaux de montage

La modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la garantie du matériel. La garantie ne s'étend pas à l'usure normale des pièces. Les réparations de matériel usagé ne comportent aucune garantie. L'utilisation, pour des raisons de commodité de chantier, de fermetures posées et non réceptionnées, entraîne la réception définitive et prive l'acheteur de toute garantie.

#### Matériels utilisant les réseaux GSM avec ou sans abonnement : interphones, récepteurs, claviers et autres

La garantie s'applique uniquement sur le matériel et la main d'œuvre et en aucun cas sur la qualité et/ou la constance de fonctionnement des réseaux GSM. La durée ou la pérennité des abonnements ou des abonnements prépayés, nous étant indiquée par les fabricants, elle est de leur seule et unique responsabilité et n'engage en aucune façon notre société. Notre prestation se résumant exclusivement à l'installation et la mise en service des produits.

Notre société ne saurait être tenu responsable en aucune façon, de toutes les conséquences financières ou autres, liées à une coupure provisoire ou l'arrêt définitif de fonctionnement, de la liaison ou du réseau GSM, du fait du fabricant des produits ou de l'opérateur téléphonique ou autres.

#### ART. 11 - MODIFICATIONS

Toutes modifications apportées à la composition d'un ordre après sa confirmation nous autorisent à demander une plus-value, sans réciprocité de la part du client, même s'il a été omis de signaler les suppléments de commandes ou modifications quelconques annulant de plein droit les délais fixés antérieurement.

En cas de commande, si nous nous trouvons dans l'impossibilité d'obtenir la fourniture de l'un ou l'autre élément de détail, nous nous réservons de remplacer l'accessoire faisant défaut par un article que nous posséderions en stock ou dont nous pourrions assurer l'approvisionnement.

#### ART. 12 - RÉVISION DES PRIX

Nos prix et forfaits sont établis pour exécution immédiate sur base des prix matières, taux des salaires, taxes et charges sociales, aumonement de l'offre. Les hausses éventuelles supérieures à 5 % de l'un quelconque de ces éléments, au moment de la date d'exécution seront facturés au client pour la partie d'entreprise non payée en compte à la commande, et ce, en considérant que les matières et main-d'œuvre interviennent chacune pour 50 % dans nos prix.

#### ART. 13 – DEMARCHE, DIAGNOSTICS, FORMALITES

Le client ou son représentant, a la charge et l'entièreté responsabilité de toutes les éventuelles démarches, autorisations administratives ou autres, permis etc. nécessaires à la réalisation de travaux (clôtures limitrophes, fermetures de zone, copropriété, etc....). Il sera demandé au client ou son représentant, une copie complète de ces autorisations ou permis. En cas de doute sur la faisabilité ou la conformité des travaux, il appartient uniquement au client de s'assurer auprès d'un bureau de contrôle ou d'études, de la faisabilité, du bien fondé et/ou de la bonne conformité de son projet, au regard des lois et normes en vigueur. Le client ou son représentant, reste seul et unique responsable des lieux ou endroits d'implantation des ouvrages, qui sont toujours réalisés selon ses directives et indications. A sa charge de connaître parfaitement ses obligations, ainsi que les limites de propriété, ou en cas de doutes, de les faire borner par un géomètre expert, la responsabilité de notre entreprise ne pouvant être engagée de ce chef.

**DTA** : Pour tout immeuble dont le permis de construire a été délivré avant le 01.07.1997 (décret 2011-629 du 03 juin 2011), le client a l'obligation de nous fournir la DTA (document technique amiante), lequel doit clairement indiquer l'absence totale d'amiante dans les zones concernées par nos travaux ou prestations. Ce document doit nous être fourni lors de la commande de travaux ou toutes autres travaux. A défaut, les clauses du devis ou contrat et son exécution resteront suspendues en attente de sa fourniture. Faute de fourniture du DTA ou en présence d'amiante sur le site/endroit de nos travaux ou prestations, le devis deviendra de plein droit, nul et sans objet, sans préjudice pour notre société de pouvoir exiger le remboursement des pièces ou matériels commandés, le cas échéant par compensation avec l'acompte versé. Il est expressément rappelé, qu'il appartient exclusivement aux propriétaires/copropriétaires, des sites ou résidences, ou de leurs syndics ou gestionnaires de réaliser à leurs frais le DTA, ainsi que d'assumer seuls le coût des éventuels travaux de désamiantage. Ces travaux ne peuvent en aucun cas, être mis à la charge de notre société.

#### ART. 14 – RESPONSABILITE

Notre société ne saurait être tenu d'indemnisé tout dommage immatériel, même prévisible, tels que, mais non limité à : vols, dégradations, malveillance, incendie, perte de revenu, perte de gains, perte d'exploitation, coût d'une interruption de production, etc... le client renonçant tant en son nom qu'en nom de ses assureurs éventuels, à tout recours contre notre société et ses assureurs, , de plus, le client garantit à notre société qu'aucune réclamation ne pourra être faite à ce titre par les tiers. Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble de nos prestations.

L'indemnité due par notre société, quelque soit le fondement de l'action intentée, ne pourra en aucun cas excéder le montant versé ou payé par le client.

**Syndic de gestion** : Un syndic s'étant engagé sans être dûment mandaté par l'assemblée générale des copropriétaires, sera tenu personnellement responsable de l'exécution du présent contrat et de ses conséquences financières et juridiques.

#### ART. 15 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Réserve de propriété Loi n° 80 335 du 12/05/80. Tout matériel reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

#### ART. 16 - JURIDICTION

Tous différends ou contestations nées des contrats de vente sont de la compétence des tribunaux du siège de notre Société. Nous ne dérogons pas à cette clause en créant des traites ou en recevant des effets en paiement.